

MESSAGE AUX FRONTALIERS

Vous êtes domiciliés sur Cranves-Sales
&
Vous travaillez dans le canton de Genève :

FAITES-VOUS RECENSER !

En effet, les accords bilatéraux signés en 1973 permettent chaque fin d'année aux communes de Haute-Savoie de percevoir 55% de la compensation financière genevoise versée proportionnellement aux nombres de travailleurs frontaliers déclarés.

**En 2012, pour Cranves-Sales,
1.254.199 euros pour 1241 frontaliers ont été reversés.**

Cette somme rétrocédée est primordiale pour votre commune car elle lui permet :

- de disposer d'un budget plus conséquent
- d'investir pour la création d'équipements publics

La dotation peut être encore plus importante si l'ensemble des frontaliers de notre commune se fait recenser

Sachez que ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition.

Pour plus d'informations, prenez contact auprès du service Accueil de la Mairie.



RECENSEMENT TRAVAILLEURS FRONTALIERS

(Coupon à retourner en mairie de Cranves-Sales, Service Accueil & Affaires Générales)

NOM PRÉNOM Date de naissance

Domicile 74380 Cranves-Sales

Travailleur « frontalier » : Français Suisse

Franco-suisse Membre de l'Union Européenne

NOM & ADRESSE DE L'EMPLOYEUR

N° de CARTE DE TRAVAIL DATE DE DÉLIVRANCE (à renseigner uniquement par les frontaliers français)

